

La FFE et les scolaires, bilan et perspectives

La FFE et l'Éducation Nationale (EN)

La FFE et l'EN ont des intérêts différents mais complémentaires. Pour la FFE, il s'agit de développer la pratique des échecs en compétition et d'attirer le maximum de jeunes dans ses clubs affiliés. Pour l'EN, il s'agit d'utiliser le jeu d'échecs comme outil pour faire progresser les élèves sur les plans intellectuel et humain, pour faciliter les apprentissages. Cette différence d'objectifs n'empêche pas les actions communes mais il est essentiel d'en avoir conscience.

Au niveau national

Convention 2011-2014

http://scolaires.ffechecs.fr/IMG/pdf/conventionen_ffe2011.pdf

Elle n'a été possible que par l'appui d'une personne clé au MEN¹ : M. Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire²

Cette convention permet de légitimer le jeu d'échecs sur le temps scolaire et périscolaire auprès des instances locales. En pratique, cela n'a pas toujours suffi...

Cette convention est maintenant expirée et en cours de renouvellement.

Circulaire janvier 2012

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59015

- Elle précise les bienfaits de l'introduction du jeu dans les apprentissages
- Elle incite les académies à organiser des missions *Jeux de l'esprit*
- Elle incite les académies à organiser des formations pour montrer l'opportunité du recours au jeu pour lutter contre *l'innumérisme*

C'est une circulaire, pas une directive ! Donc ce sont des orientations conseillées données aux académies mais elles n'ont rien d'obligatoire. Cela donne cependant une référence de plus aux enseignants pour légitimer le jeu d'échecs.

Séminaire juin 2012

Un séminaire de 2 jours réunissant le MEN et la FFE avec des intervenants universitaires, des officiels, des partenaires privés a été le point d'orgue des relations FFE / EN.

Depuis, il faut avouer que les contacts ont été plutôt distendus entre la FFE et le MEN. Il y a eu beaucoup de changement de ministre ! Des contacts très récents MEN / FFE pour le renouvellement de la convention sont

¹ Ministère de l'Éducation nationale.

² La direction générale de l'enseignement scolaire élabore la politique éducative et pédagogique et assure la mise en œuvre des programmes d'enseignement des écoles, des collèges, des lycées et des lycées professionnels.

très prometteurs. Il existe aussi des perspectives intéressantes au niveau local, académie par académie, et auprès de l'UNSS³, fédération du sport scolaire en collège et lycée.

Quelques exemples dans les académies

Créteil

Un projet de développement de masse

Académie de Créteil : 500 000 écoliers, 250 000 collégiens, 150 000 lycéens

En 2008, une première mission académique «jeux de l'esprit» a été créée dans l'académie de Créteil, dont le but était de développer la pratique du scrabble, du bridge et du jeu d'échecs auprès des élèves de la grande section de maternelle à la terminale. À la tête de cette mission, un IPR⁴ (Patrick Le Pivert) et un chargé de mission, enseignant et membre du bureau de la FFE (Jérôme Mauftras).

- Mise en place de compétitions
- Formations
- Publication de cahiers élèves
http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/IMG/pdf/ECHECS_final-TP.pdf
- Publication d'un livre du maître

La Fédération française des échecs a été partenaire du dispositif *École ouverte* (école ouverte pendant les vacances pour les enfants défavorisés) avec l'envoi régulier d'animateurs diplômés dans de nombreux établissements de l'académie pour initier les jeunes et les moins jeunes. Au programme, 4 séances de 3 heures par établissement.

Cette opération est arrêtée depuis 2012 mais on constate encore une activité échecs importante dans les établissements de cette académie (trophée MatPat sur internet).

La Guyane

Un projet structurant qui peut servir d'exemple

http://webtice.ac-guyane.fr/echecs/IMG/pdf/echecs_projet_guyane_2012.pdf

Plus grande région française, la Guyane ne compte que 250 000 habitants dont 70 000 élèves.

En Guyane près d'un établissement sur deux (écoles et collèges) relève de l'éducation prioritaire ! Les échecs sont utilisés comme une arme pour lutter contre l'échec scolaire.

Un plan académique en 5 axes, avec pour objectifs principaux :

- promouvoir les échecs comme outil contre l'échec scolaire,
- recenser les projets existants et les enseignants déjà impliqués,
- encourager la compétition,
- former de formateurs, des arbitres,
- accompagner les projets dans les écoles et collèges.

³ Union Nationale du Sport Scolaire

⁴ Inspecteur pédagogique régional

Un comité de pilotage académique avec des échelons intermédiaires : un correspondant par école et collège, par circonscription et par bassin

La Corse

Un projet unique au monde mais peu transposable

300 000 habitants, 50 000 élèves

La Ligue Corse embauche 12 animateurs à temps plein pour intervenir 1h par semaine dans la plupart des écoles sur le temps scolaire. 36h annuelles.

Grandes compétitions scolaires réunissant tous les ans jusqu'à 6000 jeunes. 3000 écoliers dans un seul tournoi géant à Bastia. Compétitions non homologuées car adaptation des règles pour pouvoir se passer de pendules tout en respectant des horaires contraints.



http://www.corse-echecs.com/La-grande-fete-des-Echecs-a-Bastia_a1260.html

« Tous aux échecs » à Dieppe, Limoges et Lyon

Dans ces 3 villes une convention FFE / ville / département / académie / banque BNP Paribas permet à quelques établissements en zones d'éducation prioritaire de bénéficier de séances d'initiation aux échecs, 2h hebdomadaires sur le temps périscolaire.

Ce dispositif est appelé à s'étendre à d'autres villes. Ces initiatives locales sont modestes mais peuvent s'avérer plus productives que les circulaires ministérielles qui restent souvent *lettre morte* sur le terrain. Le sponsoring (BNP Paribas) permet de financer ces actions.

Trois axes de développement

Les animations scolaires

Sur le temps périscolaire

A l'école

La réforme des rythmes scolaires en France a permis d'étaler le temps scolaire sur 4,5 jours au lieu de 4. Du temps a ainsi été libéré pour des activités périscolaires appelées TAP⁵, soit sur une pause de midi rallongée, soit après l'école, en général de 15h30 à 16h30.

Les TAP sont à la charge des municipalités. Les échecs font partie des activités souvent proposées. Ces ateliers sont animés par des bénévoles (rare), par des personnels des centres de loisirs déjà recrutés par les municipalités, ou par des intervenants extérieurs rémunérés.

La formation des personnels municipaux au jeu d'échecs est une piste à explorer.

⁵ TAP : temps d'activité périscolaire.

Au collège

Un collège a une gestion autonome de son budget. Il reçoit une certaine somme de l'État dédiée à *l'accompagnement éducatif* qui lui permet de mettre en place des activités périscolaires comme les échecs, sur le temps de midi en général.

Parallèlement il y a aussi des activités sportives gérées par l'UNSS⁶, fédération sportive scolaire du 2nd degré, le mercredi après-midi principalement et aussi sur le temps de midi. L'UNSS dispose de moyens financiers importants avec un million de licenciés. Gérées à 99,9% par les professeurs d'EPS⁷, les échecs y sont bien peu représentés.

Un rapprochement FFE / UNSS est en cours. Dans un premier temps la FFE aide l'UNSS à mettre en place son championnat scolaire échecs, en parallèle de celui de la FFE. Si tout se passe bien, fusion des 2 championnats d'ici 5 ans. La FFE espère ainsi favoriser le développement des ateliers échecs UNSS. Mais pour l'instant, beaucoup d'incertitudes car on constate des réticences fortes sur le terrain des dirigeants UNSS.

Le financement de *l'accompagnement éducatif* devrait s'arrêter l'an prochain. L'UNSS reste la meilleure solution pour financer les ateliers échecs dans les collèges.

Sur le temps scolaire

Dans le premier degré uniquement, car les programmes y sont moins contraignants et laissent plus de liberté pour inclure des activités éducatives non scolaires comme le jeu d'échecs.

Souvent 1 h par semaine, animée soit par un enseignant passionné, soit par un intervenant extérieur rémunéré (qui doit être agréé par les services de l'Éducation nationale).

Les compétitions scolaires

Beaucoup d'initiatives locales permettent de proposer des tournois scolaires avec des formules diverses. Le championnat scolaire FFE reste l'événement phare de la compétition scolaire échiquienne.

Le championnat scolaire FFE

3 phases, chaque phase est qualificative pour la suivante :

- phase départementale sur un après-midi : tournois individuels écoles / collèges. Parfois suivi d'un 2^e après-midi avec tournois par équipe
- phase académique (régionale) sur une journée : tournois par équipe de 8 avec au moins 2 filles
- phase nationale sur 3 jours : tournois par équipe de 8 avec au moins 2 filles

Environ 20 000 participants tous les ans, ce championnat scolaire plaît beaucoup aux jeunes et les motive pour progresser. C'est généralement après avoir participé à un championnat scolaire que certains jeunes s'inscriront dans un club FFE.

⁶ UNSS : Union nationale du sport scolaire <http://unss.org/>

⁷ EPS : éducation physique et sportive

Les projets pédagogiques

Beaucoup d'enfants qui ne sont pas attirés par la compétition dès le départ peuvent devenir plus tard adeptes du jeu d'échecs en le découvrant par des activités complémentaires (créatives, artistiques, sportives, théâtrales, ...).

Depuis longtemps certains enseignants exploitent le jeu d'échecs comme support de leurs activités pédagogiques. La FFE souhaite soutenir ces initiatives avec le concours *L'École sur l'échiquier*.

Les objectifs sont :

- Promouvoir le jeu d'échecs auprès du plus grand nombre de jeunes, écoliers ou collégiens.
- Favoriser les échanges entre les équipes enseignantes et la commission Scolaires de la FFE.
- Récompenser les meilleurs projets par une dotation qui aidera les établissements à développer leur activité échecs (1500 € de prix au total).
- Promouvoir les meilleurs projets par une mise en valeur sur le site FFE dédié aux scolaires : <http://scolaires.ffechecs.fr>

Peuvent être présentés :

- Tout projet autour du jeu d'échecs qui favorise le sens créatif et l'imagination des élèves
- Tout projet qui développe une compétence ou connaissance du *socle commun* en s'appuyant sur le jeu d'échecs

Les projets de compétition ou d'atelier scolaire classique sont exclus de ce concours.

Exemples de projets déposés en juin 2014 :

- Brunoy (91) école Jean Merlette, niveau CE2 : romans photos, construction d'un échiquier géant
<http://scolaires.ffechecs.fr/Brunoy-91-le-Pion-de-la-Reine-et.html>
- Pau (64), école Jean Sarrailh, niveau maternelles MS et GS : déguisements pour le carnaval
<http://scolaires.ffechecs.fr/Le-royaume-tout-blanc-et-le.html>
- Pleumeur-Bodou (22) : concours de dessins
<http://scolaires.ffechecs.fr/Pleumeur-Bodou-22-concours-de.html>

Formation

Il y a principalement 3 types de publics à former ou accompagner.

- Les animateurs d'ateliers scolaires
- Les enseignants
- Les animateurs municipaux

Seule la formation des animateurs est actuellement structurée par la FFE, même si des initiatives locales existent en direction des enseignants et des animateurs municipaux.

Formation des animateurs

Quatre niveaux de diplômes fédéraux :

Ces diplômes ne peuvent être obtenus que dans les clubs labélisés *club formateur*.

1. [DIFFE](#) : initiateur
stage de 15 heures (1 week-end) y compris l'examen oral, petit mémoire à rendre.
2. [DAFFE 1](#) : animateur
stage de 30 heures (2 week-ends ou 4 jours d'affilés) y compris l'examen oral et écrit + 10 h en situation encadré par un DAFFE 1 + mémoire de stage à rendre
3. [DAFFE 2](#) : éducateur : Formation des animateurs
4. [DAFFE 3](#) : professeur : Formation des éducateurs

Formation des enseignants

Quelques initiatives locales souvent internes à l'EN (réseau Canopé⁸, PAF⁹ ...).

La commission scolaire de la FFE propose un contenu pour une mini-formation de 3h pour aider les enseignants à démarrer une activité.

http://scolaires.ffechecs.fr/IMG/pdf/formation_enseignants-2.pdf

Formation des animateurs municipaux

Un diplôme d'état :

le BAFA¹⁰, option jeu d'échecs (1^{re} formation en février 2015).

Ce diplôme, avec cette option créée à l'initiative de la FFE, permet d'être salarié d'une municipalité ou d'un organisme de vacances.

Les petits ateliers d'échecs

Le réseau Canopé va éditer *Les petits ateliers d'échecs* :

60 séances d'initiation en ligne avec textes et vidéos qui s'adressent en priorité aux animateurs municipaux (sortie prévue début 2016)

Perspectives

- Renouveler la convention MEN / FFE : en très bonne voie
- Se rapprocher de l'UNSS : difficile
 - Ateliers scolaires en collège et lycée financés sur fond UNSS
 - Fusion à terme du championnat scolaire FFE avec celui de l'UNSS
- Développer les partenariats locaux, type *Tous aux échecs*
- Projets personnels pas encore validés par la FFE :
 - Développer les compétitions entre écoles sur internet tout au long de l'année en parallèle du championnat scolaire FFE sur table.
<http://matpat.ac-rennes.fr>
 - Autres projets ?

⁸ Canopé : structure sous tutelle du MEN chargé de la formation continue et de l'édition de ressources pédagogiques pour les enseignants.

⁹ PAF : plan académique de formation

¹⁰ BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur